

La France en villes

Leçon 1 : Une France peuplée d'urbains. [Mouvements de population, urbanisation, métropolisation].

I/ Une urbanisation croissante.

En 2015, la population française était estimée à plus de 66 millions d'habitants dont 63,9 millions pour la métropole (2,1 millions dans les DOM). La densité moyenne est de 114 hab./km² c'est peu par rapport à nos voisins, ainsi l'Allemagne avec 230h/km² ou encore la Belgique avec 362 h/km². Pour 82 % d'entre nous, nous vivons en zone urbaine. Ceci est le résultat d'un lent processus qui a débuté au XIX^{ème}. siècle avec la R.I. et l'exode rural qui s'en est suivi. C'est seulement à partir de 1931 que le nombre d'urbains a dépassé celui des ruraux. C'est bien plus tardif que chez nos voisins. De leur côté, les ruraux ne représentent plus que 18 % de la population. L'espace le moins peuplé constitue la diagonale du vide.

II/ La croissance urbaine ne cesse de s'étaler.

Elle s'est faite en plusieurs phases :

- 1954-1975 : La croissance des villes correspond à une expansion spatiale de la ville-centre vers la banlieue résidentielle (pavillonnaire ou grands ensembles), zones commerciales, industrielles. Le centre-ville étant est alors délaissé.
- Après 1975, C'est le développement de la périurbanisation avec le couple pavillon / voiture. Le mouvement pendulaire devient une réalité pour près de 20% des français..
- Depuis 2000 Le centre-ville connaît de nouveau une croissance. A contrario, certains s'éloignent des centres urbains.

III/ Les dynamiques régionales.

La dynamique urbaine est inégale sur notre territoire, ainsi :

- L'agglomération parisienne représente 19 % de la pop. français. Ce chiffre est stable depuis les années 1970. Ceci est le résultat d'un solde naturel positif alors que le solde migratoire est de son côté négatif.
- Ensuite, viennent les aires urbaines qui correspondent aux métropoles régionales. Elles sont en phase dynamique. Elles se situent plutôt à la périphérie de l'hexagone. Parmi elles, celles qui font partie de l'arc Alsace-Sud-Ouest aujourd'hui en forte croissance de population.
- Enfin, il y a les aires urbaines qui stagnent ou qui reculent en population, phénomène lié à la crise industrielle et aux reconversions. C'est le cas dans le Nord-Est, Lorraine... mais aussi dans le Nord ou encore le Nord-ouest comme en Normandie.

Leçon 2 : Un réseau urbain original en Europe.

En France comme partout dans le monde, il y a une tendance forte à la **métropolisation**. Cependant, cette métropolisation du territoire français présente un caractère unique en Europe. Ceci est lié au poids écrasant que Paris exerce sur notre histoire. On parle alors de **macrocéphalie**.

I/ Paris, ville globale.

L'Aire urbaine de Paris (la 1^{ère}. des 354 aires du pays) compte 12 millions d'habitants, soit 19% de la pop. française. Elle est sept fois plus peuplée que la deuxième aire urbaine qu'est Lyon (1, 7million d'hab.). C'est un cas unique en Europe de macrocéphalie.

Le poids de Paris s'inscrit dans l'histoire de France. La capitale est le 1^{er}. lieu de commandement de décisions du pays : politique avec les autorités législatives, exécutives ; économiques avec le quartier d'affaires de la Défense. Médias avec les chaînes de télé nationales...Culturelles, sportives... C'est une **ville globale** qui pèse sur les décisions du monde. Elle appartient donc à l'archipel métropolitain mondial.

II/ Quelle place pour les métropoles régionales ?

Elles ont bénéficié de la décentralisation et de la déconcentration de services de l'Etat. Depuis les années 1980. Leur taille reste modeste à l'échelle européenne. Même si elles arrivent à polariser les activités et les hommes. Elles sont en concurrence les unes aux autres. On y trouve des fonctions de commandement : quartier d'affaires comme Euralille, CHRU, Zénith, commerces spécialisés...Hub à à une échelle moindre.

III/ Les espaces en marge de la métropolisation

Elles sont présentes surtout dans la diagonale du vide.Ce sont les villes petites et moyennes qui sont à l'écart des grandes voies de communication. Elles sont victimes parfois de « l'effet tunnel ».

Leçon 3 : aménager les villes de demain : réduire les fractures sociales et spatiales.

I/ La fragmentation de l'espace urbain.

82% des français sont urbains. Il convient donc d'essayer de vivre au mieux sur un espace restreint (densité). Aujourd'hui, nous pouvons assister à de forts contrastes socio-spatiaux et définir des « quartiers chics et des quartiers chocs ». Il s'agit alors de pouvoir se loger en évitant les ghettos.

- Pour les revenus aisés, il y a le choix de l'habitat. Centre-ville rénové : C'est la gentrification à l'exemple du Vieux-Lille. Ce peut être également l'implantation dans la banlieue aisée comme l'avenue de l'hippodrome à Lambersart. Parfois on assiste à la mise en place des **gated communities**.
- Pour les plus modestes, qui ne peuvent habiter au centre-ville (prix élevé du mètre carré) il faut se reporter sur des quartiers anciens dégradés comme à Fives ou encore dans des grands ensembles comme à Mons en Baroeul. Ces quartiers cumulent les difficultés.
- Les classes moyennes essaient de leur côté de trouver leur place en ne pouvant prétendre au choix des classes aisées et en évitant de se situer dans les zones sensibles.

II/ quelle politique pour la ville ?

Depuis les années « 70 », les gouvernements ont tenté avec peu de réussite à faire sortir les quartiers difficiles de leurs difficultés. On en a identifié 750 qualifiés de **ZUS** dans lesquelles vivent environ 5 millions de personnes. C'est là en priorité qu'ont été mis en place 100 zones franches (création d'emplois) pour essayer de revitaliser les quartiers et de ne pas en faire des ghettos. Les plans se succèdent comme les CUCS (contrats urbains de cohésion sociale) entre l'Etat et les collectivités territoriales. Le programme national de rénovation urbaine a pour but de revitaliser 530 quartiers sous l'impulsion de l'**ANRU**.

III/ la ville de demain.

Assurer au mieux la cohésion sociale afin d'éviter la fragmentation. Encourager la mixité sociale. C'est l'idée de la loi SRU votée en 2000 qui prévoit la construction de 20% de logements sociaux dans les villes...Décloisonner les quartiers grâce à des moyens de transports adaptés et écologiques (exemple de la Rochelle).

Leçon 4 : Quelle place pour les espaces ruraux dans une France urbaine ?

Il est de plus en plus difficile de délimiter les espaces ruraux des espaces urbains. On ne peut plus les identifier simplement au monde agricole, les actifs dans ce domaine ne représentant que 800 000 actifs aujourd'hui.

On peut néanmoins mettre en place une typologie des espaces ruraux, qui représentent 59 % du territoire:

- Le rural périurbain de proximité dans lesquels de nombreux habitants se déplacent quotidiennement pour venir travailler en ville. (mouvements, pendulaires). Cet espace est en plein essor démographique aujourd'hui.
- Le rural à économie résidentielle, touristique plutôt marqué par les résidences secondaires, l'implantation de retraités ou encore de résidents étrangers... Il s'y développe alors une **économie résidentielle**. Ce type d'habitat se situe principalement dans le sud de la France (héliotropisme) ou encore l'Ouest. La croissance démographique est également importante dans ces espaces.
- Le rural agricole, profond... constituant la France du vide. Avec une densité inférieure à 25 hab/km². Là, il y a la disparition des services publics...vieillessement des populations.